

## CONSIGNES COVID

### BERRY PLONGEE

\*A l'arrivée dans l'établissement et jusqu'à la mise à l'eau, les adhérents devront porter un masque et se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique mis à leur disposition à l'entrée.

\*Les adhérents utiliseront tous les vestiaires publics et mettront leurs effets personnels dans leur propre sac de sport. L'utilisation des casiers est à proscrire.

\*Une douche savonneuse est obligatoire, avant de rentrer dans l'eau.

\*Le responsable de ligne d'eau essaiera dans la mesure du possible de faire respecter les distanciations physiques pendant les cours lors des consignes à son groupe.

\*L'utilisation du matériel de la piscine sera interdite.

\*Après leur rhabillage, les adhérents porteront leur masque jusqu'à leur sortie de l'établissement.

\*Il est demandé à tous de respecter les sens de circulation mis en place à la piscine.

\*Un registre de présence sera tenu à jour. Il répertoriera toutes les présences aux différentes séances piscine.

*\*Toute personne présentant des symptômes liés au covid 19 après son passage à la piscine de Vierzon devra avertir le service des Sports qui mettra alors en œuvre les mesures nécessaires. Les personnes en situation de « quarantaine » ne peuvent accéder aux piscines pendant cette période.*